ACHAT DE PRODUITS D'EPICERIE ET DE VIANDE FRAICHE POUR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, LES COLLEGES PUBLICS ET AUTRES ENTITES PUBLIQUES

CCAP Annexe 2 Révision des prix

Lots 1 et 2:

Le lot sera révisé à la date anniversaire de la notification du nouvel accord-cadre selon la formule suivante :

P = P0 [0.20+0.80(Ii/I0)]

Dans laquelle:

➤□P = prix révisé hors taxes,

▶□P0 = prix initial hors taxes, établie au mois M0,

➤ M0= mois précédent la date de remise des offres.

≽li = dernière valeur définitive connue de l'indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – Prix de marché – CPF 10 – Produits des industries alimentaires – Base 2010 – (FM0A100000), consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001652024.

> 10 = valeur de l'indice au mois M0

lot 3 Volaille standard et qualitative

Les prix seront révisés à la date anniversaire de la notification du nouvel accord-cadre selon la formule suivante :

P= P0[0.15+0.85(0.5Ali/Al0+0.35Bli/Bl0+0.15Cli/Cl0)]

Dans laquelle:

>M0= mois précédent la date de remise des offres

➤P = prix révisé hors taxe,

▶P0 = prix de l'offre hors taxe, établi au mois M0,

➤ AI = dernière valeur définitive connue de l'indice des prix de gros alimentaires - volaille consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001617178,

>AI0 = valeur de l'indice au mois M0,

➤ Ali = dernier indice définitif connu un mois avant la date anniversaire du marché,

➤BI = dernière valeur définitive connue de l'indice des prix de gros alimentaires- dinde consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001617181,

➤BI0= valeur de l'indice au mois M0.

➤Bli □ dernier indice définitif connu un mois avant la date anniversaire du marché.

➤CI = dernière valeur définitive connue de l'indice des prix de gros alimentaires-canard consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001617180,

➤CI0= valeur de l'indice au mois M0.

>Cli= dernier indice définitif connu un mois avant la date anniversaire du marché.

ACHAT DE PRODUITS D'EPICERIE ET DE VIANDE FRAICHE POUR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, LES COLLEGES PUBLICS ET AUTRES ENTITES PUBLIQUES

CCAP Annexe 2 Révision des prix

Lot 4 viande porcine standard et qualitative

Les prix seront révisés au 1 er septembre et 1er mars*

Selon la moyenne des 6 dernières moyennes mensuelles, à partir de la dernière cotation connue au 1er du mois précédent la révision (soit au 1er août et 1er février) :

La cotation appliquée est la suivante :

Porc(longe) sans travers ni palette

A la moyenne des 6 cotations sera appliqué le coefficient multiplicateur noté sur le bordereau des prix unitaires

Lot 5 Saucisserie standard et qualitative

Le lot sera révisé à la date anniversaire de la notification du nouvel accord-cadre selon la formule suivante :

P = P0 [0.20+0.80(Dli/Dl0]]

Dans laquelle:

>M0 = mois précédant le mois de remise de des offres,

➤P = prix révisé hors taxe,

>P0 = prix de l'offre hors taxe, établi au mois M0,

➤DIi= dernière valeur connue de l'indice des prix de gros alimentaires -porc consultable sur le site <u>www.indices.insee.fr</u> sous l'identifiant 001617191,

➤DI0= valeur de l'indice au mois M0.

➤Dli = un mois avant la date anniversaire du marché.

Lot 6 viande bovine standard et qualitative

Les prix seront révisés au 1 er septembre et 1er mars *:

Selon la moyenne des 6 dernières moyennes mensuelles, à partir de la dernière cotation connue au 1er du mois précédent la révision (soit au 1er août et 1er février) :

La cotation appliquée est la suivante :

MIN Rungis Gros Bovins (cours Gros) Boeuf vache (carcasse) France cat. R

A la moyenne des 6 cotations sera appliqué le coefficient multiplicateur noté sur le bordereau des prix unitaires

Lot 7 Viande veau standard label rouge certifié ou équivalent

Les prix seront révisés au 1 er septembre et 1 er mars*:

Selon la moyenne des 6 dernières moyennes mensuelles, à partir de la dernière cotation publiée au 1 erdu mois précédent la révision (soit 1 er aout ou 1 er février)

La cotation appliquée est la suivante :

Veau (carcasse) rose clair France cat. R € HT le kg (sauf si viande U ou E)

A la moyenne des 6 cotations sera appliqué le coefficient multiplicateur noté sur le bordereau des prix unitaires.

ACHAT DE PRODUITS D'EPICERIE ET DE VIANDE FRAICHE POUR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, LES COLLEGES PUBLICS ET AUTRES ENTITES PUBLIQUES

CCAP Annexe 2 Révision des prix

Lot 8 viande ovine standard label rouge, certifié ou équivalent

Le lot sera révisé au 1 er septembre et 1 er mars*:

Selon la moyenne des 6 dernières moyennes mensuelles, à partir de la dernière cotation au 1 erdu mois précédent la révision (soit au 1 er aout et 15 février) :

La cotation appliquée est la suivante : AGNEAU BOUCHERIE (carcasse) couvert 16-22 kg France cat. R

A la moyenne des 6 cotations sera appliqué le coefficient multiplicateur noté sur le bordereau des prix unitaires.

^{*} La 1ere révision des prix interviendra en septembre 2019 et la seconde en mars 2020.